

SOMMAIRE/

ACTUEL/

- 4 Enfance
Social
Santé
Intégration

POINT FORT/

- 7 **Replacer l'enfant au cœur des réflexions**
ISABELLE HOUMARD,
MARIE-CHRISTINE HIRIGOYEN,
CINDY FREYMOND et
ANNE TIRELLI-DE MURALT,
éducatrices de l'enfance
- 9 **Pénurie et inégalités d'accès**
ANNETTE WICHT, secrétaire générale
de la Fédération des crèches et garderies
fribourgeoises (FCGF)
- 11 **Comment penser la «Petite Enfance»?**
ISABELLE DUPUIS, directrice de
crèches et vice-présidente de l'ACIPEG
(Association des Cadres des Institu-
tions de la Petite Enfance Genevoise)
- 13 **Offrir un véritable choix**
MICHÈLE CHARMILLOT et
NANUSKA VARIN, membre et
présidente de l'association jurassienne
Priorité Familles

AVENIR SOCIAL/NEWS

- 14 **«AvenirSocial reflète la richesse culturelle du travail social en Suisse»**

FORMATIONS

- 15 Formations continues des
hautes écoles en travail social

ÉDITORIAL/L'ACCUEIL DE L'ENFANCE SOUS LES PROJECTEURS...

CHRISTINE GUINARD DUMAS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AVENIRSOCIAL, SECTION VAUD

L'accueil de l'enfance est au carrefour des intérêts politiques, économiques, familiaux et sociaux, et concerne tous les cantons de Suisse. Dans le Point Fort de ce numéro, *Actualité Sociale* propose un panorama des préoccupations actuelles des cantons romands pour mieux les cerner et constater qu'elles se révèlent souvent similaires.

Au printemps 2013, l'Etat de Vaud par la voix de sa conseillère d'Etat Nuria Gorrite en charge de ce dossier auprès du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a pris l'option de considérer l'accueil de l'enfance en termes de politique publique. C'est un signe réjouissant. Mais au cœur des débats, les visions économiques de l'accueil de l'enfant dominent. Comment augmenter significativement l'offre de places d'accueil à moindre coût? Comme en témoigne les auteurs de ce Point Fort, cette pensée dominante traverse la Romandie et préoccupe les professionnels-les de l'enfance.

A Genève, les cadres de référence en vigueur actuellement dans les structures d'accueil sont questionnés, modifiés. Et les modifications vont de paire avec une diminution des moyens. Les acteurs de l'enfance ont lancé un référendum en mai 2013 et ont récolté 22 000 signatures. Une votation est prévue le 9 février 2014.

Les «coupes budgétaires» envisagées touchent à la surface des locaux et à l'encadrement – en augmentant significativement le nombre d'enfants par éducatrice-trices de l'enfance par exemple. Qu'en est-il des besoins de l'enfant? Des professionnelles vaudoises, membres de la section Vaud d'AvenirSocial, ont fait le pari de replacer l'enfant au cœur de la réflexion et l'expliquent dans les lignes de ce Point Fort. Leur réflexion et leurs propositions complètes figurent dans un rapport qui appuiera la réflexion cantonale actuellement menée avec la section Vaud d'Avenirsocial par rapport à d'éventuelles modifications du cadre de référence vaudois.

Quant à Fribourg, le constat de pénurie de places d'accueil est toujours d'actualité. Là aussi, nous sommes loin des recommandations de l'UNICEF. Mais l'auteure souligne surtout le lien étroit entre le manque de place et les inégalités d'accès pour les familles, et de chances pour les enfants de bénéficier des atouts d'un lieu de socialisation et d'encadrement dès leur plus jeune âge.

Enfin, au cœur de ces réflexions sensibles et sous le feu des projecteurs, nous avons entendu les voix d'une association jurassienne de parents et leur avons également donné la plume. «Parents au foyer», ils partagent avec les professionnels-les le souci du bien-être de l'enfant. Leurs attentes et leur regard sur l'accueil de l'enfant participent au débat actuel.

En novembre 2012, Santé publique Suisse rappelait («Promotion de la santé pour la petite enfance») que la première phase de la vie d'un être humain est déterminante pour son développement et sa santé, et a formulé sept requêtes sur la base d'études scientifiques récentes. La promotion du débat éthique, la mise en évidence de l'utilité sociale du travail éducatif ou l'amélioration des conditions-cadres structurelles figurent parmi leurs recommandations fondamentales. Par ailleurs, la commission de l'Unesco s'est fixée pour objectif d'inscrire durablement l'éducation de la petite enfance en Suisse à l'agenda politique et public de notre pays pour qu'elle fasse partie intégrante de la politique éducative suisse (cf. ACTUEL p. 4 et POINT FORT p. 7). En Romandie – comme en témoignent les textes «engagés» des auteurs de ce Point Fort –, les professionnels ont à cœur de fédérer les valeurs communes aux cantons, soit assurer un accueil de qualité et répondre aux besoins de l'enfant, pour porter ensemble la voix de la Romandie au niveau suisse et participer activement à cet objectif. ■